



Communiqué de presse du 20 Septembre 2019

par FSC Luxembourg en partenariat avec l'Administration de la nature et des forêts et le Luxembourg Wood Cluster de Luxinnovation

Le label FSC apprécie le bois luxembourgeois

Suite à une analyse nationale de risque menée par le Forest Stewardship Council, le bois luxembourgeois a été qualifié d'après le FSC comme présentant un « risque faible¹ » de sources inacceptables de bois.

Afin d'éviter que les entreprises se détournent du bois luxembourgeois non certifié, le Forest Stewardship Council Luxembourg (FSC LUX) a effectué une Analyse Nationale de Risque (ANR) « Bois contrôlé » pour le Grand-Duché. Les résultats de cette analyse de risque touchent avant tout l'économie nationale du secteur bois.

Les **conclusions** de l'ANR, approuvées en juin 2019, sont les suivantes : le bois d'origine luxembourgeoise présente actuellement un « risque faible » au niveau de l'ensemble des catégories d'indicateurs définissant la notion de « bois contrôlé » pour FSC.

En d'autres mots : tout le bois en provenance du Grand-Duché peut être reconnu comme « bois contrôlé », car il présente aujourd'hui les garanties requises aux yeux du FSC pour pouvoir intégrer, dans des proportions définies, les processus de fabrication de produits certifiés FSC MIX.

« Sans cette analyse de risque, le bois en provenance des forêts luxembourgeoises non certifiées n'aurait plus pu être utilisé dans les produits FSC Mix. Ceci aurait bien évidemment eu un impact important sur le marché local, notamment pour le bois « industrie » explique **Philippe Genot, le manager du Luxembourg Wood Cluster chez Luxinnovation**. « Cette analyse de risque donne une certaine garantie ou contrôle de base pour tous les bois issus des forêts luxembourgeoises. En tout état de cause, le matériau bois ne peut être considéré comme « ressource durable » que si la gestion des forêts est elle aussi durable. Dans ce sens nous soutenons bien évidemment dans le cadre de nos actions Wood Cluster la poursuite du déploiement de la certification forestière au Luxembourg ».

¹ Risque faible = la meilleure catégorie, car il n'existe pas de risque zéro



Qu'est-ce que le FSC MIX?

Malheureusement, toutes les forêts ne sont pas encore certifiées FSC et de nombreux produits labellisés FSC contiennent également des fibres non certifiées.

Le FSC Mix est un produit (papier, carton, panneaux en bois...) composé de matériaux certifiés FSC et des matériaux non certifiés. Le FSC exige que pour pouvoir être mélangé à du bois FSC, ces matériaux non certifiés doivent satisfaire à des exigences minimales les qualifiant ainsi comme « bois contrôlé ».

L'appellation « bois contrôlé » vise ainsi à exclure les pratiques forestières considérées comme inacceptables par FSC, à savoir le :

- 1 – bois récolté illégalement ;
- 2 – bois récolté en violation des droits traditionnels et des droits de l'Homme ;
- 3 – bois provenant de forêts où les activités de gestion menacent des Hautes Valeurs de Conservation (HCV) ;
- 4 – bois issu de forêts naturelles transformées en plantations ou en utilisations non forestières ;
- 5 – bois provenant de forêts contenant des arbres génétiquement modifiés.

Le Luxembourg dans tout ça ?

Jusqu'il y a peu, les entreprises utilisant du bois non certifié pouvaient mettre en place un système interne d'évaluation des risques. Avec la révision du système FSC Bois contrôlé, cela n'est plus possible et les entreprises doivent - depuis ce 1^{er} juillet - recourir à une évaluation des risques par pays. Afin d'éviter que les entreprises se détournent du bois luxembourgeois non certifié, le FSC Luxembourg a effectué cette Analyse Nationale de Risque (ANR) « Bois contrôlé » pour le Grand-Duché.

« Nous nous réjouissons également du constat de cette étude », explique **Frank Wolter, directeur de l'Administration de la nature et des forêts**. « Appliquer et promouvoir une gestion durable des forêts fait partie de notre travail quotidien et la certification FSC stimule notre processus d'amélioration permanente de ces techniques de gestion sur base des avancées scientifiques et des attentes des citoyens. De plus, la certification soutient et enrichit notre travail de communication. »

Grâce à un **financement de l'Administration de la nature et des forêts (ANF)**, FSC Luxembourg a mis sur pied au printemps 2017 un groupe de travail national composé d'experts du secteur forestier, des entreprises de transformation du bois et du Luxembourg Wood Cluster. Sous la coordination de FSC Lux., les experts ont évalué chacune des 5 catégories de risques



(déclinée en une série d'indicateurs précisant les points à considérer) pour les forêts luxembourgeoises en se basant sur des sources bibliographiques diverses et en analysant le cadre législatif en place. En accord avec l'esprit de participation et de transparence cher au FSC, ce document fut soumis à consultation publique en 2018, donnant aux acteurs concernés la possibilité de s'exprimer et de corriger, voire d'étoffer l'analyse.

Les conclusions de l'ANR ont été approuvées en juin 2019.

Pourquoi une gestion responsable des forêts FSC ?

Les écosystèmes forestiers hébergent une faune et une flore très riche et remplissent des fonctions cruciales pour la survie de notre planète et de l'homme. Près d'une personne sur six dans le monde dépend d'ailleurs directement ou indirectement des forêts pour (sur)vivre. Or, la pression sur le milieu forestier reste forte.

Pit Mischo, président de FSC Luxembourg souligne : « La gestion durable est une réponse concrète face à ces préoccupations et une des solutions pour protéger et maintenir ces grandes réserves de la biodiversité dans le monde. Le bois ne peut être une ressource durable que si la gestion des forêts est elle aussi durable. C'est d'ailleurs exactement la raison pour laquelle FSC a été créé. »

La perte nette de forêts naturelles s'est élevée à environ 4,1 millions d'hectares entre 2010 et 2015 (*FAO Global Forest Resources Assessment 2015, publié en 2016*).

Le consommateur peut devenir consomm'Acteur en choisissant du bois portant le label FSC. Le logo garantit que le bois nécessaire à la fabrication du produit est issu d'une forêt dont la gestion est écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable, permettant de répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Quelques mots sur le Forest Stewardship Council :

FSC est une organisation internationale à but non lucratif avec un bureau national au Luxembourg. FSC œuvre à la promotion d'une gestion durable des forêts partout dans le monde, selon des critères stricts au niveau social, environnemental et économique.

En choisissant des produits en bois ou en papier avec un label FSC, vous soutenez concrètement à la gestion responsable des forêts dans le monde entier.

Plus d'informations auprès de FSC Luxembourg, Madame Michèle Federspiel, Tel: 43 90 30 88
E-Mail: fsclux@pt.lu; site web : www.lu.fsc.org

Le document peut être téléchargé sur site FSC Lux <https://lu.fsc.org/fr-lu/le-fsc/analyse-de-risque-national>